

Ry Par. 25. Jan. 63

7

Orange ce 7^{me} Janvier 1663

29Bq

Monsieur

Il est bien juste que je vous rende mille
actions de grace de la bonté quil vous a
plu avoir pour moy. et a son Altesse aussi
de me gratifier dun decret. et responce favorable
sur la requeste de Monsieur Dhimonier mon
beaufrere, Je n'aurois pas tardé jusques a ce
jourd'hui a maquiter dun devoir de ceste nature
si labsence de quelques uns des Messieurs du bureau
nen heit retardé la verification et registre, mais
puis que le 3^{me} du courant le tout a esté receu
avec respect ~~et~~ verifié et enregistré vers le greffe

Du Domaine Je cometroy. un troys grand
crime et une Inquiétude Irreparable si
Je ne voy en teymoigne. ma juste recoynoisance
J'en aurois fait volompiers. de meyme au
regard de son Altesse madame, si le profond
respect ne meut impose silence Jusques a ce
que dans la fonction de ceste charge Je
rencontre des occasions. dont Je luy doive donner
compte. Je sere quil ne manquera pas de subiect
dautant plus. que la moynoy. depuis son trestablisement
commence a prendre un travail aces. beau et
considerable. ce pendant. Je ne cesseray. de prier dieu
pour la conservation. des sacrees personnes de
leurs Alteses. et la vostre. comme estant plus
que neul autre.

Monsieur.

Vostre tres humble
et tres obeissant
seruiteur
Vichet.

Henry Vichet